



MAROC

Sahara Occidental

Mohamed Lamine Haddi*

Mohamed Lamine Haddi est un militant sahraoui ayant participé aux actions de protestation du camp de Gdeim Izik en 2010, en lien avec la situation sociale et économique des Sahraouis. Arrêté avec d'autres, suite au démantèlement du camp, il a été condamné en 2013 à 25 ans de réclusion. Ses aveux lui ont été arrachés sous la torture.

Il est incarcéré loin de ses proches, rendant très difficiles les contacts, alors que c'est un droit reconnu internationalement. Les conditions de détention des prisonniers sahraouis sont notoirement mauvaises.

Mohamed Lamine Haddi est à l'isolement et n'est autorisé à sortir de sa cellule qu'une heure. En décembre 2020, le directeur de la prison a ordonné que tous ses effets personnels lui soient confisqués. Il ne peut pas recevoir la visite de son avocat et depuis mars 2020 les visites de sa famille lui sont interdites.

Mohamed Lamine Haddi a commencé une grève de la faim le 17 janvier 2021 pour attirer l'attention sur ses conditions de détention à la prison de Tiflet II. Il a en effet déclaré à son avocat qu'il préférerait mourir que de continuer ainsi. Depuis le 22 février les appels téléphoniques avec sa famille lui sont interdits.

En raison de ses conditions de détention, Mohamed Lamine souffre désormais d'une paralysie partielle du côté droit, de pertes

de mémoire et de douleurs à la main gauche. Malgré cela, on lui interdit l'accès à un médecin.

Depuis le 25 février 2021, sa famille n'a plus aucune nouvelle de lui.

Les visites étant de nouveau autorisées depuis le 1^{er} mars, sa mère s'est rendue à la prison où il est détenu, à 1200 km de chez elle, mais elle n'a pas été autorisée à le voir. Depuis, elle attend sur place et a même été détenue par la police quelques heures le 3 mars.

Pour lui écrire

ACAT – France
7, rue Georges Lardennois
75019 Paris

L'ACAT transmettra

**Situation de Mohamed Lamine Haddi à la publication de ce texte.*